

SÉCURISER LE FONCIER DANS LA COMMUNE DE CAMP-PERRIN

Les Cayes – août 2015

LA COMMUNE DE CAMP PERRIN

SUPERFICIE : 136.8 Km²

SECTIONS COMMUNALES : 3

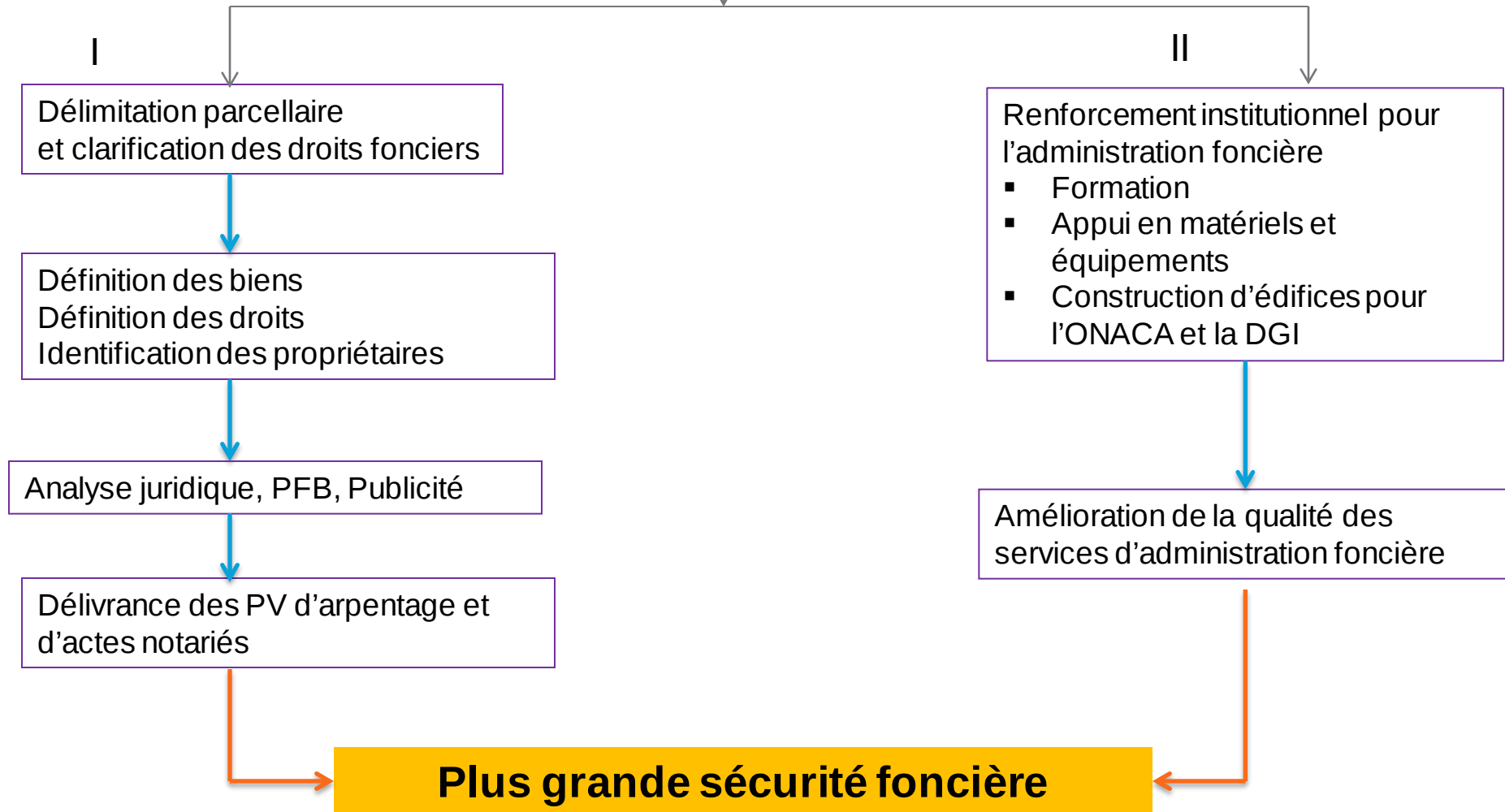
HABITATIONS : 63

POPULATION : 43 000.00 (2012)

LE PROJET ET SES COMPOSANTES

(rappel)

Deux Composantes



PLAN FONCIER DE BASE (PFB)



LE DISPOSITIF MIS EN PLACE

Les équipes d'intervention

31 équipes de 3 personnes
1 topographe, 1 enquêteur, 1
facilitateur



Supervision

1 topographe, 1 enquêteur / cinq (5)
équipes



Coordination de terrain

Coordonnateur
des enquêtes
foncières

Contrôleur des
travaux des
Topographes

Numérisation

3 Agents de
numérisation



Archives

Responsable des
Archives



Analyse Juridique

3 Notaires et 4
Clercs de Notaires



Recherche

Chargé de
Recherche

Validation des données

Propriétaires

Coordination Régionale SUD

LES PREMIERS RÉSULTATS

I. Délimitation parcellaire et collecte des données foncières

Sections communales	Superficie (Hectare)	Parcelles délimitées et enquêtes réalisées	%	Nombre de jours	Rendement moyen par jour par équipe
1ère Levis-Mersan 3 sept - 28 nov. 14	2633.00	5651	100	58	3.48
3ème Tibi D'Avezac 10 fév. - 02 mai 15	3959.50	4732	100	56	2.73
2ème Champlois 12 mai -07 août 15	7088.14	9667	72	61	5.11
TOTAL	13680.64	20050	---	175	---

LES PREMIERS RÉSULTATS

II. Titres fonciers recueillis

Sections communales	Titres fonciers recueillis	%	Titres fonciers à recueillir			Propriétaires sans titres
			dans le Sud et à Port-au-Prince	Auprès des Arpenteurs et des Notaires	A l'étranger	
1ere Levis-Mersan	2735	48.40	393	935	354	676
3eme Tibi D'Avezac	1970	41.63	389	1161	90	926
2ème section Champlois	2682	27.74	---	---	---	----
TOTAL	7387	---	-----	-----	-----	

VALIDATION DES PAR LES PROPRIETAIRES

Sections Communales	Habitations	Parcelles	Parcelles validées	%	Propriétaires	Propriétaires reçus	%
1 ^{ère}	13	5651	3997	70.73	3964	2784	70.23
3 ^{ème}	22	4732	4004	84.61	3874	3350	86.47
2 ^{ème}	28	En cours	---	---	En cours	---	----
TOTAL	63	10383	8001	77.06	7838	6334	80.82

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- Chaque phase est une opportunité pour valoriser les leçons apprises et améliorer les performances
- Le dispositif mis en place est opérationnel à 100%
- Les résultats sont satisfaisants
- Délivrance de Procès-verbaux d'arpentage et d'actes notariés (novembre 2015)
- La poursuite des travaux dans les autres communes du projet (Chantal – Maniche novembre 2015)